

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2011)
Heft:	3
Artikel:	Le bouclier spatial de défense anti-missile de territoire d'aujourd'hui remet-il en cause la dissuasion nucléaire?
Autor:	Dumoulin, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514545

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Tir d'un missile anti-aérien Standard SM-3 à partir d'un destroyer américain de la classe *Alreigh Burke*.

International

Le bouclier spatial de défense anti-missile de territoire d'aujourd'hui remet-il en cause la dissuasion nucléaire ?

André Dumoulin

Attaché à l'Ecole Royale militaire (Bruxelles), chargé de cours à l'Université de Liège, Membre du RMES (www.rms.be)

Les systèmes anti-missiles dans le cadre de l'OTAN affaiblissent-ils la dissuasion nucléaire ? Vaste question, régulièrement posée dans l'histoire immédiate. Les réponses sont souvent les mêmes – hors scénarios complexes – et pourtant cette question est récurrente. Est-ce un problème de mémoire ? Est-ce un exercice économico-industriel autonome du concept même de dissuasion nucléaire ? Souhaite-t-on être rassuré, conforté ?

Nonobstant le fait que le mot « aujourd'hui » du titre imposé est d'ordre prospectif et que la notion de « spatial » est à relativiser au vu des programmes et projets en cours.

Il nous faut prendre la question première par les deux extrémités.

La première extrémité est celle du discours de la dissuasion nucléaire. Nous pouvons observer que malgré les projets anti-missiles déposés par les Etats-Unis, l'OTAN, le maintien des ABM russes *Gorgon* et des *Gazelle* pour la protection de Moscou¹, les ATBM inscrits dans les potentiels de plusieurs Etats, l'avenir de la dissuasion nucléaire ne semble pas fragilisé.

En outre, la réalité est plus prosaïque que le « *Global Zero* » et le principe de réalité a pris le dessus sur les chimères. Les Etats-Unis conserveront longtemps encore leur potentiel nucléaire sachant que l'horizon « zéro armes nucléaires » devra préalablement résoudre les problèmes complexes et inextricables de la prolifération nucléaire. Et à observer les programmes nucléaires actuels et planifiés aux Etats-Unis, en Corée du Nord, en Inde, au Pakistan, en Chine, en France, en Russie sans compter les pays dits « du seuil » ou « ambigu » comme Israël ou l'Iran, l'avenir n'est pas au désarmement, mais plutôt, et selon les Etats, à l'accroissement des potentiels, à la

posture d'attente ou à la préservation des outils protégés de cette seconde frappe assurée qui fonde la dissuasion. Le dossier « iranien » tout comme les lectures plurielles de la posture israélienne alimentent les doutes et les politiques de précaution ; sans compter la disproportion entre les arsenaux² et le sac de noeuds « régional » complexe dans le champ nucléaire entre Russie, Inde, Chine et Pakistan. Dans ce jeu comparatif, les Etats dits du seuil et les puissances nucléaires dites secondaires³ souhaiteront conserver une sorte d'assurance-vie ou d'outil de négociation diplomatique face aux puissances nucléaires majeures que sont la Russie et les Etats-Unis⁴. D'évidence, aussi, les pays « proliférateurs » s'engagent prioritairement dans le nucléaire sanctuarisant, non pas dans l'édition en premier de systèmes antibalistiques.

« Tant qu'il y aura des armes nucléaires dans le monde, l'OTAN devra demeurer une alliance nucléaire. » Tel est le principe annoncé par le Secrétaire général de l'OTAN le 15 octobre dernier dans les bureaux de l'IFRI⁵. Le rapport des « Sages »⁶ sur le Concept stratégique présidé

² A titre d'exemple, le chiffre officiel de septembre 2009 à propos nombre de têtes nucléaires américaines actives et de réserve active est de 5'113 charges à fin septembre 2009 (hors charges désactivées par retrait du tritium), pour une fourchette de 6.000 à 9.000 chez les Russes, moins de 300 têtes pour la France (déclaration officielle du 21 mars 2008) et de 225 têtes (dont 160 opérationnelles) pour le Royaume-Uni (déclaration officielle du 26 mai 2010).

³ André Dumoulin, « Le paysage nucléaire et les choix français : entre précaution et opportunités », dans *Politique étrangère*, IFRI, Paris, 1^{er} trimestre 2010.

⁴ André Dumoulin, « La problématique nucléaire de l'Alliance dans le futur Concept stratégique », dans *Etudes de l'IRSEM*, n°4, Ecole militaire, Paris, septembre 2010, p. 63-69.

⁵ Cette conférence, organisée en partenariat avec l'Ambassade Royale du Danemark en France et à laquelle s'est associé le Laboratoire de recherche sur la Défense (LRD) de l'IFRI, a porté sur « Les défis de l'OTAN : nucléaire et défenses antimissiles ; réforme de l'Alliance ; Afghanistan ; « Fatigue stratégique » et démilitarisation de l'Europe.

⁶ Groupe d'experts de l'OTAN, *Otan 2020 : une sécurité assurée ; un engagement dynamique*. Analyse et recommandations du groupe d'experts pour un nouveau Concept stratégique de l'OTAN, Bruxelles,

Cet article n'engage pas les institutions de rattachement

¹ Michel Guéne, *La Russie et les défenses antimissiles*, Institut Thomas More, 24 février 2009.

par Madeleine K. Albright recommandait d'ailleurs que « tant qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN devra maintenir des forces nucléaires sûres et fiables, au niveau minimum requis par l'environnement de sécurité du moment, en partageant largement les responsabilités pour ce qui est de leur déploiement et de leur soutien opérationnel. Tout changement de cette politique, y compris dans l'implantation géographique des déploiements nucléaires en Europe, devra être décidé, comme il en va pour les autres questions d'importance majeure, par l'Alliance tout entière. »

Aussi, la question de savoir si le projet anti-missile OTAN⁷ et américain va accélérer le retrait des armes nucléaires américaines d'Europe n'est pas confirmée; quand bien même les alliés ne sont pas tous sur la même longueur d'onde⁸ : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Norvège défendant ce lien ; pays alliés de l'Est européen, Français et Britannique le refusant⁹, le Secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, suivant ces derniers dans cette lecture dissociative. Au final, la lecture du nouveau Concept stratégique adopté fin novembre à Lisbonne indique le maintien du nucléaire résiduel américain en Europe tant que le nucléaire existe ailleurs.

L'autre extrémité est celle de l'anti-missiles, qu'il s'exprime au sol, en mer¹⁰, en l'air ou depuis l'espace. Dans tous les cas, son histoire fut sans conteste très riche, entre les programmes spatial *Bambi*, (1957), *Sentinel* (1967), (*Safeguard* (1969), IDS ou Initiative de Défense stratégique (1983), projet GPALS (1991), *National Missile Defense* (NMD) (1999), *Missile Defense* (MD), *Galosh* modernisé. A part le projet de « Guerre des étoiles » ou IDS, du reste mythique et irréaliste, aucun de ses programmes ne furent conçus comme étant associés à la disparition du nucléaire. L'histoire du programme *Safeguard*, l'évolution des systèmes ABM autour de Moscou, la dénonciation du traité ABM et le projet amendé de la 3^{ème} couche au profit de la *Phased Adaptative Approche* (PAA) le prouvent aisément¹¹.

Les débats furent plutôt ceux de l'importance à accorder à ces systèmes comme élément de complexification des calculs et perturbateurs des projets de l'agresseur, sans nécessairement empêcher automatiquement ce dernier à renoncer à ses intentions bellicistes. Doctrinalement, l'anti-missile crée plutôt un appel d'air à l'adversaire, poussé à améliorer son arsenal quantitativement (pour saturer), qualitativement (pour pénétrer) et en diversification de

17 mai 2010.

⁷ Stephan Frühling and Svenja Sinjen, « Missile Defense : Challenges and Opportunities for NATO », dans *Research Paper* n°60, NATO Defense College, Rome, July 2010.

⁸ André Dumoulin, « La question de la défense antimissiles en Europe. Entre dilemmes, confusions et tensions », dans *Annuaire français des relations internationales 2008*, Bruxelles et La Documentation française, Paris, 2008.

⁹ EDD n°357, Agence Europe, Bruxelles, 16 octobre 2010.

¹⁰ Hans Binnendijk and George Stewart, « Toward Missile Defenses from the Sea », dans *Defense Horizons*, n°14, National Defense University, June 2002.

¹¹ La couche centrale étant les 38 intercepteurs (dont 30 déployés en Alaska et en Californie et 8 en stock). D'autres missiles seront déployés en 2015 en Roumanie et en 2018 en Pologne. Il est prévu un rôle anti-missile à partir des systèmes SM-3 sur navires.



Des doutes existent maintenant sur la probabilité du missile Patriot d'atteindre sa cible. L'engin est passé par plusieurs améliorations (PAC-3) depuis la guerre du Golfe de 1991.



Mise en batterie d'un missile balistique chinois. Des milliers d'engins, développés sur la base du *Scud* soviétique, servent à travers le monde.



Mise en batterie d'un système de défense sol-air russe S-300 à longue portée.

trajectoire (aérobie, trajectoire déprimée, asymétrie des frappes) leur arsenal. L'anti-missile peut « dévaloriser » en partie la pertinence de disposer de missiles balistiques plus ou moins rustiques pour les Etats dits « sensibles » et autres puissances régionales, mais non la volonté de disposer de la Bombe.

Une autre question classique est toujours celle de déterminer si l'entrée dans l'affrontement nucléaire n'était pas facilité par le jeu de la frappe antiforce désarmante et la protection des potentiels à la riposte résiduelle ; ce que l'on appelle la limitation des dommages. En outre et à contrario, un déploiement anti-missile sur

le terrain sanctuarise celui-ci en élevant les enjeux et les contraintes ; tout comme la présence militaire américaine en Europe ou la présence des chambres fortes nucléaires WS-3 avec leurs bombes B-61 sous les hangarets dans les pays d'accueil.

Plusieurs indicateurs peuvent être néanmoins être présentés dans l'équation dissuasion-système anti-missiles

Primo, l'introduction de systèmes anti-missiles associés à la perception d'une menace balistique moyen-orientale et iranienne pourrait être conçue et comprise comme une réassurance américaine et otanienne à une réduction/disparition des WS-3. Un scénario maximal à propos du retrait des B-61 rendra dès lors d'autant plus pertinent le discours hexagonal sur le maintien d'une dissuasion de proximité mais posera une nouvelle fois la question du partage des coûts, des technologies, des vulnérabilités. La coopération franco-britannique annoncée officiellement le 2 novembre dernier à propos de la simulation nucléaire doit, de toute évidence, être considérée comme un des moyens d'assurer la pérennité du discours de la dissuasion.

Secundo, le maintien d'une composante aérienne nucléaire reste porteur et d'importance d'autant qu'elle peut s'exprimer dans un espace non-balistique, jouant aussi d'une pertinence dissuasive par une asymétrie dans l'engagement.

Tertio, il nous faut considérer l'intégration d'une capacité anti-missile comme une option supplémentaire, complémentaire à la dissuasion, élargissant la gamme de la riposte, et non vue comme un substitut ; d'autant plus que les anti-missiles sont relativement aisément saturables, contournables, « décapitables » par des moyens balistiques (considérés d'ailleurs par les pays « proliférateurs » comme un outil asymétrique face à la menace aérienne occidentale), moyens aérobies – aéronefs et missiles de croisière - ou par des moyens asymétriques de transports civils aériens, maritimes ou terrestres. Il n'y aura jamais de défense anti-missile efficace à 100% sauf faire sienne à l'utopie technologique. On connaît maints exemples édifiants à ce sujet, comme le faible bilan des interceptions réalisées par les Patriot et le pourcentage réduit de réussite des tests stéréotypés de SM-3 Aegis. Notre mémoire nous jouerait-elle des tours ?

Le bouclier partiel de l'OTAN, couplé ou non, autour de plus de 200 intercepteurs terrestres et aériens SM-3 block 2 ne va pas dévaluer le potentiel nucléaire français et britannique, ni empêcher un Etat hostile de s'engager dans une confrontation. De même, le nouveau traité stratégique américano-russe (New START) exprime à suffisance et indirectement les liens entre armes stratégiques offensives et défensives, les une et les autres jouant dans un cadre complexe interactif d'autant plus fort si les arsenaux se réduisent pour mieux se muscler. Et comme la dissuasion purifiée doit être associée aux intérêts vitaux à défendre et non à l'existence de potentiels adverses, il est raisonnable d'imaginer que l'anti-missile ne peut qu'être

complémentaire, et non pas antinomique. A contrario, l'opinion publique, davantage portée à soutenir l'anti-missile plutôt que les destructions nucléaires assurées, celle-ci peut affaiblir par défaut la logique politique de la dissuasion et, au final, les politiques nucléaires.

Quarto, comme pour la dissuasion nucléaire qui échoue dès l'emploi réel de l'arme, le contournement ou le passage en force à travers un bouclier signerait l'échec d'une défense annoncée comme devant contrer une frappe nucléaire limitée ; vu le type d'explosif utilisé et ses effets immédiats sur le terrain ayant des conséquences autrement plus graves que les tirs de *Scud* durant la guerre en Irak. Bien évidemment si les nouveaux arsenaux balistiques des pays « proliférateurs » intègrent du conventionnel, on sort du cadre « nucléaire » et on doit alors « lire » le balistique avec des lunettes d'artilleur classique. Dès lors, faut-il de l'anti-missile si la menace est dans l'ordre du balistique conventionnel à l'image de la guerre des villes « Iran-Irak » ? S'agit-il du principe de précaution pour le jour où ces Etats auraient réussi à miniaturiser et nucléariser leurs ogives ? Verra-t-on revenir par la fenêtre le concept de la 3^{ème} couche au profit final du sanctuaire nord-américain ?

Quinto, l'importance du renseignement n'est plus à faire à propos de la perception des risques et des menaces à horizon dix et vingt ans : l'alerte avancée étant la clef. Sujet délicat par ailleurs si nous l'associons à la question de savoir qui va avoir la maîtrise des outils d'interception et de leur engagement dans l'esprit du tir sur attaque ou du tir sur alerte.

Sexto, l'antimissile est-il davantage dissuasif que la dissuasion nucléaire ; cette dernière associée à des outils flexibles et crédibles tels qu'on les authentifie aujourd'hui dans les arsenaux : furtivité, mono-têtes, modularité et variabilité des charges, précision GPS, tête électromagnétique et crédibilité des discours flexibles caractérisant actuellement les textes officiels.

Septimo, enfin, des systèmes anti-missiles exotiques et indirects visant les relais satellitaires, les éléments communicationnels ou l'informatique de commandement peuvent mettre à mal la crédibilité des moyens nucléaires, forçant depuis longtemps les Etats nucléaires à la redondance des moyens et des trajectoires, au durcissement, à la protection et à l'inertiel. C'est ici que nous pouvons percevoir les liens entre dissuasion, espace et anti-missile, et la maîtrise technologique dans leur champ respectif.

De toute évidence, si vous avez aimé par le passé les débats autour du fort au fou dans le champ du nucléaire¹², vous allez adorer les débats du fort au fou dans le domaine antibalistique, sachant que l'argumentaire du bouclier et de l'épée a alimenté depuis la nuit des temps et alimentera toujours au futur la réflexion des stratégistes et des politiques. La Ligne Maginot est-elle un fantôme, « la solution » à une frappe limitée ou un éternel Phénix ?

¹²Pierre Pascallon (dir.), *Quel avenir pour la dissuasion nucléaire française ?*, Bruxelles, 1996.